

Les services publics : quelle place sur notre territoire ?

Le sentiment d'abandon renforcé par la diminution des services au public est au cœur des doléances des Gilets jaunes. Ces services relèvent du privé, de l'Etat, des collectivités locales et concernent de nombreux domaines.

Aujourd'hui pour se rendre dans les écoles, les bureaux de poste, les perceptions, les gares, les gendarmeries, les hôpitaux... il faut parcourir une plus grande distance pourtant l'offre de transport collectif se réduit. Ce qui augmente le nombre de véhicules sur la route et impacte l'environnement. Le coût des déplacements et le temps dédié aux démarches augmentent et touche la mobilité professionnelle.

Dans ce contexte, le numérique pèse plus fortement, offrant des possibilités d'accès à distance grâce à Internet tout en générant de nouvelles inégalités vis-à-vis des personnes non équipées ou peu expertes. L'accompagnement des publics autour de la dématérialisation est insuffisant.

A Moirans, quels sont les services encore rendus ?

Les transports : Aucune proposition communale pour remédier à l'arrêt du transport scolaire dans les Îles ou à la suppression des transports l'été au lac de Charavines pour les familles qui ne partent pas en vacances alors que la ville supprime des animations l'été.

La gare de Moirans : L'aménagement de la gare de Moirans a été financé à 90% par nos impôts pour attendre la fermeture prochaine du guichet, à peine les travaux terminés. Après la mise en paiement du parking de la gare, c'est un nouveau coup dur pour les nombreux Moirannais utilisateurs !

La mairie : Depuis quelques années, la mairie a supprimé l'ouverture au public le samedi matin ainsi que l'agent d'accueil à l'annexe mairie. Les permanences des différents services publics se réduisent.

Accompagnement au numérique : ½ journée par semaine d'accompagnement autour du numérique a été proposée récemment à la population. Que propose la ville pour celles et ceux qui en ont besoin et qui sont indisponibles en journée ?

Ecole publique : Le manque de logements adaptés impacte directement la survie des classes de l'école publique. Si nous ne développons pas l'attractivité de notre école et aménageons notre ville pour accueillir de nouvelles familles, arriverons-nous à maintenir la population à Moirans ?

La Poste : Elle a réduit ses services et ses horaires d'ouverture.

Comme **la Caisse d'Epargne** qui va supprimer prochainement son accueil au guichet, d'autres guichets vont-ils devenir inaccessibles ?

Le cabinet de radiologie : Qu'a fait la ville de Moirans pour conserver le cabinet de radiologie qui part à Voreppe ? Nous avons en mémoire le temps quelle a mis pour vendre un terrain à la maison de santé.

L'Etat transfère des services aux collectivités sans allouer les moyens nécessaires à leur fonctionnement. Une réflexion à l'échelle du territoire de la CAPV pourrait être mise en place afin que la couverture locale des offres de services puisse se faire au plus près des attentes de la population des communes.

